

**Fiche Technique numéro : 30** Liens avec les fiches 1 à 3, 14, 16, 24, 28, 37, 42, 50



## MARES PRAIRIALES

Les mares prairiales constituent autant de mini-réservoirs de rétention, d'épuration ou encore de points d'eau accessibles aux pompiers en cas d'incendies. La mise en place d'une clôture partielle ou totale autour de la mare limitant l'accès aux herbivores limite le souillage des eaux et son enrichissement en matière organique. Une pompe à museau permet aux animaux de continuer à s'abreuver. Des pentes douces permettent une bonne structuration de la végétation et un accès facilité aux crapauds, grenouilles et autres tritons.

**Limiter ou interdire l'accès à la mare aux herbivores en favorisant la mise en place de pompes à museau**

